

COMMUNE DE BELMONT D'AZERGUES

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 23 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-trois mars 2023 à dix-neuf heures et quinze minutes le Conseil Municipal de Belmont d'Azergues régulièrement convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean Luc TRICOT, Maire,

Nombre de membres du conseil municipal en exercice : 14

Présents : 11

Jean-Luc TRICOT, Sylvia MAILLOT, Samuel GONNON, Stéphane MOTTET, Pascal LEQUIEN, Nathalie COUTURIER, Dimitri FONCLAUD, Pascal MARUEJOULS, Jérôme LEBEAU, Sandrine JORLAND, Dejan STAMENKOVIC

Absents excusés : 2

Laetitia SOULIER (un pouvoir à Nathalie COUTURIER)
Claudia BALAVOINE

Absent : 1

Bertrand MARION

Date de convocation : 15 mars 2023

Secrétaire de séance : Samuel GONNON

Le conseil municipal s'est réuni en séance publique le jeudi 23 mars 2023 à 19 h 15 en mairie sous la présidence du maire Monsieur Jean-Luc TRICOT.

Après lecture et approbation du compte rendu de la séance du 3 février 2023, les points inscrits à l'ordre du jour sont successivement examinés.

Monsieur le Maire présente la nouvelle secrétaire de mairie Martine COCHET qui remplace Murielle MAYOT depuis le 1^{er} mars 2023, à mi-temps jusqu'au 31 mai 2023, puis à temps complet. Le conseil lui souhaite la bienvenue.

Approbation du compte administratif 2022

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Stéphane MOTTET, adjoint aux Finances pour qu'il commente le compte administratif.

Budget de fonctionnement : les dépenses s'élèvent à 592531.91 € et les recettes à 665282.14 €, ce qui fait ressortir un solde positif de 72750.23 €. Un excédent d'exploitation de 32000 € étant à réaffecter, l'excédent d'exploitation s'élève à 104750.23€.

Budget d'investissement : les dépenses s'élèvent à 431857.34 € et les recettes à 404580.67 €, ce qui fait ressortir un solde négatif de 27276.67 €. Le report en investissement de 125584,43 €, l'excédent d'investissement s'élève à 98307.76€.

Le conseil prend acte à l'unanimité du résultat du compte administratif 2022, et remercie Stéphane Mottet pour les commentaires effectués et la secrétaire Annie Glowinkowski pour son travail.

Le compte administratif sera validé lors d'un prochain conseil.

Approbation du compte de gestion 2022

Le compte de gestion n'est toujours pas disponible, néanmoins les chiffres que nous avons en notre possession correspondent au compte administratif 2022 de la commune. Le compte de gestion sera validé lors du prochain conseil.

Vote des subventions aux associations :

Le Maire et les adjoints proposent de reprendre les mêmes montants qu'en 2022 pour les associations, et d'adopter le même principe pour les demandes des écoles professionnelles, à savoir pour chaque élève de la commune 125€.

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité d'inscrire au budget 2023 l'ensemble des subventions soit un montant de 6635€ à l'article 6574 ainsi qu'une subvention au CCAS d'un montant de 4000 € inscrit au compte 657362.

BP 2023 SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

PROPOSITIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS (à valider)

Compte 6574	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Amicale des anciens combattants	60	60	65	65	65	65
Association des Pierres Folles	160	160	165	165	165	165
Association gérontologique	65	65	65	65	65	70
Association retraités pétanque	125	125	130	130	130	130
Azergues le Rideau (théâtre Belmont)		125	130	130	130	0
Association Prévention Routière		100	105	105	105	105
Basket Chazay d'Azergues	90	90	95	95	50	50
Chambre des métiers	360	120	120	124	125	125
Club loisirs et détente	125	125	130	130	130	130
Collège de Châtillon foyer	600	600	600	600	600	600
DDEN L'Arbresle	30	30	35	35	35	35
Docteur clown		100	105	105	105	105
Les Amis de Belmont LABA	125	125	130	130	130	130
Ecole Saint Dominique Savio Ecully						
Les P'tits Loups	12500	12500	12000			
MFR Chessy						
MFR Lamure			120	124	125	
MFR L'Arbresle	120		240	372		
MFR Villie-Morgon						

MFR St Laurent de Chamousset	120	120				
MFR Ste Concorce					125	
MFR ST ROMAIN DE POPEY						250
Lycée pro rural Villars les Dombes						
Lycée ND de Bel-Air Tarare					250	250
Resto du cœur	200	200	205	205	205	205
Société Protectrice des Animaux	258	292	571	593	595	595
Société de chasse	125	125	130	130	130	130
Sou des Ecoles	1350	1350	1355	1355	1355	1355
Sport Belmont 2000	125	125	130	130	130	130
ADMR	560	560	560	560	560	560
Ecole de musique Charnay/Chazay	800	800	800	800	800	800
UDMSP Union dép sapeurs-pompiers	100	100	105	105	105	105
V8 Forever						
Cellule emploi	200	200	205	205	205	205
Tennis Club des Varennes	125	125	130	130	130	130
Coopérative scolaire						
TOTAL	18323	18322	18426	6588	6550	6325
CCAS Compte 657362	3 000 €	3 000 €	3 000 €	4 000 €	4000	4000
Demandes 2023 :						
*Téléthon						

Tarif randonnée des Crêtes 2023 et buvette :

La randonnée des Crêtes est prévue le dimanche 23 avril 2023. 2 parcours (8 et 14 kilomètres) sont prévus. Le tarif sans repas est de 5 € et de 15 € avec repas. Pour la buvette, les consommations au verre (rosé et blanc), sont à 2€, la bière à 2€, soda et bouteille d'eau à 1€, bouteille de rouge à 9€. Les tarifs sont validés à l'unanimité.

Projet d'implantation des antennes relais Free et SFR :

Free : L'accès à la parcelle communale, lieu de l'implantation de l'antenne, (Seizeray) pose un problème pour les 50 derniers mètres qui appartiennent à un propriétaire privé qui refuse le passage. Il accepte néanmoins de vendre la parcelle cadastrée AD 45 au prix de 2€/m2 (parcelle 2420 m2). Que fait-on ?

Par décision de principe, le conseil accepte à l'unanimité d'acheter la parcelle (4840€) sachant que ce montant serait compensé par le loyer payé par Free au bout de 2 ans (2300€/an). Cela permettra également d'éviter de revenir à l'emplacement initial qui ne nous convenait pas.

SFR : L'emplacement sur la carrière est validé, le lieu est arrêté. Le dossier mairie et le rapport d'expertise aux ondes ont été déposés le 29 décembre dernier. Lafarge est en train de négocier le montant du bail. Une réunion publique aura lieu avec les riverains.

Régularisation situation agent partant à la retraite

Monsieur le Maire expose la situation de l'agent concerné, suite aux conseils pris avec le centre de gestion. Un rendez-vous sera pris avec l'agent pour décider de sa situation entre le 1^{er} avril et le 1^{er} juillet, date de son départ officiel à la retraite. Le conseil municipal valide la proposition.

Questions diverses

Coût de l'électricité – groupe scolaire : le budget est passé d'environ 2300 € en janvier 2022 à 11231.83 € en janvier 2023. Une demande de prise en charge partielle auprès d'EDF a été faite dans le cadre du bouclier énergétique accordé aux collectivités.

Tableau des dépenses prévues au budget

Une mise à jour est proposée avec les projets suivants (non exhaustifs) :

- création d'un réseau de collecte séparative des eaux usées et pluviales entre chemin du Buis et du Paradis pour un budget de 360 000 €, dont l'emprunt serait assuré par la SMAP, avec remboursement annuel de la commune. Monsieur le Maire demande le montant de la mensualité.
- achat d'un 2^{ème} four pour l'école compte tenu de l'augmentation du nombre d'enfants inscrits à la cantine
- démolition de la cabane aux Lavandières

BP 2023

FONCTIONNEMENT		
Article	Achat	Montant
	Forfait borne électrique	800
6232	Animation	4 000
6228	Coup de pouce soutien scolaire	1 700
6218	Intervenant musical	4 000
6156	Ecole et mairie : Maintenance informatique Mr Schnee	900
6333	Formation Ks engin	780
6247	Transport piscine	2 000
61521	Entretien Varennes Bessy (17500) + l'Abri (22500)	36 500
6748	Participation récupérateurs d'eau	2 000
61521	Elagage des arbres (l'Abri)	1 140
61551	Pneus véhicule mairie	1200
65541	Eaux pluviales Sivu la Pray (2 années)	18 000
61558	Entretien jeux Varennes	1 500
6068	Fleurissement commune + oyas	2 500
615221	Rénovation abri Varennes	1 700
6068	Décoration village	500
INVESTISSEMENT		
Article	Achat	Montant
op 28	Travaux extension école '(le reste)	105 523
2135	Chalet local boules aux Varennes	4 350
61521	Végétalisation cour école	
21312	Remise aux normes des installations électriques école	1 000
21312	Accessibilité école	2 000
21312	Extincteur extension école	300

21312	Cloison amovible 5e classe école	15 000
202	Nouvelle version site internet dynamique	3 900
2121	Arboretum Les Lavandières + plantations chemin beaujolais	7 400
2128	Travaux chemin du Beaujolais + RD 70	50 600
2135	Compresseur pompe à chaleur école	13 000
21316	Accessibilité cimetièrre	200
21318	Accessibilité mairie (cheminement visiophone)	17 226
21318	Remise aux normes des installations électriques mairie	1 000
2184	Fauteuil ergonomique	1 537
21318	Accessibilité église (rampe amovible)	9 000
2135	Fourniture et pose gazon synthétique	14 532
2152	Panneaux routiers	2 000
2184	École chaises, tables , bureau, patères, livres, armoire...))	6 000
2135	Alarme intrusion école extension	3 660
2184	10 tables Sedi	1 440
21568	Changement poteau incendie (Les Buissières en 1976)	4 223
2184	Armoire pour box salle animation	500
2135	Fourreau cheminement fibre optique école	1 000
2152	Borne d'énergie électrique	5 350
2152	Création collecte séparative EU ,EP au dessus Paradis	360 000
2188	Ecole : tuyau arrosage	250
2188	Banderoles pour commission animation	372
2188	Four étuve cantine	5500
2188	Démolition cabane Lavandières	?
2188	Micro-ondes local Nicolas	100
2188	Illuminations village	500
Report en 2024		
2188	Abri poubelles Decotton	?

Personnel

L'agent recruté en octobre dernier a été déclaré inapte à son poste à temps plein. Une proposition de licenciement est en cours, et en attente de validation par la commission paritaire du CDG.

L'agent affecté aux services techniques actuellement en arrêt de travail devrait revenir le 3 avril 2023.

L'agent ATSEM actuellement en mi-temps thérapeutique est en partie remplacée par un agent en place.

Site Lafarge : le permis initialement déposé pour la construction d'une centrale à béton a été refusé. Le projet révisé vient d'être accepté, avec une extension du réseau électrique pris en charge par Lafarge Béton.

CCBPD

Le vote du compte de gestion n'a pas pu être voté durant le conseil communautaire.

L'autofinancement est en baisse, le financement par la CFE (entreprises) est de 22.46 %. Des subventions sont notamment affectées à la mission locale, Cap Génération, l'office du tourisme, la piscine, le Géoparc, un projet de voie pour les vélos entre Civrieux et Lozanne, une fresque du climat pour les associations.

Le budget prévisionnel 2023 s'élève à : 36 millions d'€ (fonctionnement) et 28.384 millions d'€ pour les dépenses d'investissement.

Compte rendu des commissions et syndicats

Commission animations : randonnée du 23 avril - marché nocturne du 7 juillet – concert et feu d'artifice du 8 juillet - marché de l'avent le 1^{er} décembre 2023 et une soirée théâtre est à l'étude.

Commission communication : un flash info est prévu fin mai 2023

Musée des Pierres Folles : budget 10 millions d'€.

Les travaux du Musée des Pierres Folles ont pris du retard, la livraison est prévue fin 2024, voire début 2025. Le COPIL travaille sur la gestion des problèmes techniques, l'espace restauration, l'auditorium, et les relations entre riverains et habitués du site. Un nouveau nom doit également être trouvé, les idées sont les bienvenues.

SIBA : 25 bassins de rétention (8 communes) ont été répertoriés. Un curage annuel doit être prévu (Sté de Saint Verand)

Infracor a racheté le réseau de câblage actuel et va développer la fibre.

Voirie CCBPD : vote du budget de fonctionnement 1 million d'€ - budget d'investissement 5 millions d'€. Il prend en compte le curage des eaux pluviales, les voiries à décarboner à chaque chantier.

SIVU de la Pray : le prix des recettes est en baisse (il est indexé sur la consommation d'eau potable). Cela est dû au fait qu'il y a moins de consommation, moins de construction (donc moins de raccordement au réseau). Le tarif devrait augmenter de 9%.

SIEVA : augmentation des tarifs de 5% prévue pour 2023

GEOPARC : le rôle du référent est notamment d'organiser des géo événements, et de proposer des géo sites.

Commission culture : en collaboration avec la mairie de Châtillon, des projets sont en cours d'études (événement avec toutes les troupes de théâtre, mutualisation des médiathèques)

Le prochain conseil municipal est prévu **le vendredi 14 avril 2023 à 19h15**

Le prochain conseil d'adjoints est prévu **le mardi 11 avril à 18h45**

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21 h 30